

dans la chapelle du Tiers-Ordre ; \$ 90 pour des messes à l'intention des Tertiaires défunts ; \$ 30 pour les conférences des hommes ; \$ 150 pour le denier de Saint-Pierre ; enfin \$ 25 pour célébrer le jubilé de l'Immaculée-Conception. »

Une petite loterie au profit des malades donna le meilleur résultat.

Puissent le dévouement et la générosité de ces bons Tertiaires servir de leçon et d'encouragement à tous leurs Frères et à toutes leurs Sœurs !

Une Province franciscaine en exil. — Tel est le titre d'une brochure qui vient de paraître, narrant l'émouvante histoire de l'exode accompli par quelques-uns des religieux que la persécution qui sévit en France a contraints de chercher un refuge à l'étranger. Il s'agit des Frères-Mineurs de la Province Saint-Denis qui ont transplanté en Hollande et en Belgique les 3 pépinières de leur province, le collège séraphique, le noviciat et le scholasticat. Comment cette translation s'est opérée ; comment l'installation s'est accomplie ; comment la vie s'y continue en attendant l'heure du retour dans la mère-patrie, tel est l'exposé de cette brochure qui sera lue nous n'en doutons pas avec émotion par tous ceux qui s'intéressent aux fils du Patriarche Séraphique.

Le nouveau délégué apostolique de Turquie. — C'est un Frère-Mineur Conventuel, Mgr Camilli, qui vient d'être récemment nommé délégué apostolique à Constantinople. Mgr Camilli fut durant dix ans évêque de Jassy en Roumanie, et donna sa démission, pour cause de santé, il y a quelques années. Originaire des Marches, il s'était jusqu'à ces derniers temps retiré à Rome.

Le Bienheureux Jean Duns Scot. — Les « *Acta Ordinis Minorum* » rapportent le fait suivant à la gloire du B^x Jean Duns Scot. Au mois d'avril dernier, le R. P. François Cantoni, O. F. M., Maître des Novices de la Province de Milan, fut atteint d'une pleurésie. L'état du Révérend Père devint bientôt alarmant, et on lui apporta la sainte communion en viatique. Sur ces entrefaites le T. R. P. Ludovic de Mazzano, Provincial, vint à Rezzato et commanda au malade de demander sa guérison par l'intercession du Bienheureux Jean Duns Scot. « Me le commandez-vous au nom de la sainte obéissance ? » reprit le mourant. — « Certainement, dit le T. R. P. Provincial, et faites encore la promesse, si vous obtenez cette faveur, d'inspirer toujours aux novices une grande confiance au Bienheureux Jean Duns Scot. »